

au titre du contrat en vigueur aurait lieu le mercredi 30 juin 1982.
La Municipalité attend que cette entreprise communique son nouveau contrat pour étude.

Le C.M. se réunira le jeudi 25.02.82 à 20 H 30 pour étudier le projet de budget 1982.

Le Maireève la séance à 23 H 15

J. Darlay *M. Darlay* *M. Darlay* *M. Darlay*
J. Darlay *M. Darlay* *M. Darlay* *M. Darlay*

25 Février 82

Absents: Mrs Darlay et M. Darlay Roland.

Compte rendu

Le compte rendu de la dernière réunion est lu et signé.

Ecole de Beauregard :

Les devis d'aménagement de la 2^e classe et de réfection de la salle de classe sont en cours d'élaboration.

Détermination des taux d'imposition.

Il est rappelé qu'en 1981 les taux des différentes taxes étaient les suivantes : Taxe d'habitation 5,80% - F.B. 6,84% - F.N.B. : 26,10% - T.P. 12,60%.

Pour 1982, les bases d'imposition sont relevés de 9 à 11%, selon les taxes. Le conseil décide par ailleurs de relever les deux premiers respectivement à 6,41% et 7,56%. Les taux du F.N.B. et de la T.P. demeurent inchangés. Le produit attendu de ces quatre taxes s'élève à 284.913 F.

Budget Primitif 1982 :

En 1982 seront allouées les subventions suivantes aux diverses Associations :

2.000 F. au sou des écoles de Beauregard - 2000 sou des écoles de Merymans - 2.000 F Bureau Aide Sociale - 1.871 F Amicale du personnel communal - 500 F. ACCA de B.B.T - 200 F. Ass. des Maires du Canton - 200 F. Centre Léon Berard - 200 F. Sre Protectrice des animaux - 150 F FNACA - 125 F Prévention Routière - 100 F. Bibliothèques - 100 F Institut Pasteur - 44 F. Paralysés de France - 30 Mutuelle du Trésor - 30 F. Mutuelle de l'Équipement - soit un total de 9.550 F.

Le Maire donne lecture du projet de budget 82.

Fonctionnement : budget arrêté à la somme de 505.760 F.

Principales Dépenses : Frais de personnel 162.300 - travaux et services extérieurs 119.931 - Participation et contingents 47.784 - Frais et gestion générale 31.000 - Prélèvement pour dépenses investissement 86.793 -
 Recettes : recouvrement subventions 35.170 - D.G.F. 152.520 - contributions de votes 284.913 -

Investissement : dépenses et recettes sont arithmétées à 163.788 F. dont : - élargissement village Meymans 40.000 (une subvention couvre cette dépense) Aménagement école de Beauvoard : une première tranche de 50.000 F. est inscrite. - Aménagement et lotissement 20.000 F. Projet de construction du garage ateliers communal 30.000 F. remb. d'emprunts : 23.788 F. Le projet de budget est approuvé et signé, par les membres présents.

Questions diverses :

Ramasse des verres : il sera demandé auprès de la ligue contre le Cancer, une information sur la pose d'un container de récupération de verres usagés.

Recensement : Madame Chatelet Michèle est nommée agent Recenseur et visitera la commune du 4 mars au 2 avril 82.

Zonage : Après 2 ans d'existence, faut-il procéder à de petites modifications au niveau du zonage simplifié ? Le C.M. en parlera lors de sa prochaine séance.

Le maire lève la séance à 22 H 30

dudit .

M. le Maire rappelle la délibération du 20 février 1981, revalorisant l'indemnité du Sonneur civil.

Un l'augmentation du SMIC en 1981, il y a lieu de revaloriser l'indemnité du Sonneur civil.

Le C.M. après avoir délibéré, décide :

Le Sonneur civil percevra une indemnité de 650 F. par an. Les crédits sont prévus sur le budget 1982.

[Signatures]
 H. Clous
 J. P. Ardant
 J. Bellon
 J. Chatelet

19 mars 1982

Compte rendu

Tous les membres sont présents, sauf M. Mottet Roland, excusé. La réunion porte sur 4 points importants : l'embauche d'un personnel au secrétariat, les travaux sur l'école de Beauvoard, le questionnaire à propos du zonage et le projet de garage ateliers communal.

1° Embauche d'un personnel à temps partiel au S.M.:
 15 candidatures ont été reçues. Le conseil pense que cet emploi à temps partiel deviendra peut être, un emploi à temps complet dans quelques années. Il semble souhaitable que la personne engagée puisse devenir secrétaire de Mairie, et requiert donc les conditions indispensables. Néanmoins un test regroupant 7 candidates des 2 communes aura lieu à la Mairie de Beauvieux, le vendredi 2 avril 1982.

2° Aménagement d'une salle de réunion et travaux sur l'école de Beauvieux
 5 devis ont été reçus, menuiserie 3 - plâtrerie peinture 2 - électricité 2 - plomberie 2 - Une très longue discussion s'est établie sur l'opportunité des faux plafonds, le choix du chauffage (électricité ou gaz) - la réglementation de sécurité etc...

Le conseil préfère ne pas décider du choix des entrepreneurs au cours de cette réunion et nomme une commission de plusieurs conseillers qui feront la synthèse et procéderont au choix des priorités. Le samedi 26 mars, sont convoqués : M. le Maire, M. Reynaud, Benistant. et M. Lottet Jean-Pierre.

Le montant des travaux devrait se situer entre 80 et 100.000F et ceux-ci doivent se réaliser en juillet 1982.

3° Questions sur le zonage:

Il a paru opportun au conseil de consulter par questionnaire la population de la commune. Il sera distribué très prochainement un exemplaire de cet imprimé par ménage - les renseignements recueillis seront confidentiels et exploités à seul titre d'informations sur le zonage. Pour avoir une vision objective sur les impressions des habitants de la commune - le conseil souhaiterait voir le retour d'un maximum de questionnaires pour le 15 Avril 82.

4° Projet du garage atelier communal: l'Architecte a établi un plan qui après démolition du local existant, permettrait de créer un garage atelier destiné aux véhicules communaux. Le conseil souhaite une légère modification par rapport au projet présenté. Pour information cette étude est faite sur la base d'une construction traditionnelle: en dur, toit à 2 pans afin de pouvoir aller plus loin, le conseil va demander à l'architecte de chiffrer cette construction.

5° Questions diverses: 2 demandes de constructions de garage attenantes à une maison seçoivent un avis favorable.

De même une demande d'aménagement d'une maison ancienne, avec construction d'une réserve.

Par l'intermédiaire du S.I.V.M. la commune va toucher 45.000 F. de subvention pour le programme 82 des travaux sur les chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 H. 20 -

1 Belle
G. Fardet
Beauregard
H. D. J.
H. D. J.

16 Avril 1982

Compte rendu

Tous les membres sont présents, à l'exception de J. Chatelan, excusé. La séance débute à 20 H 40.

Travaux école de Beauregard: salle de réunion.

La commission, qui s'est réunie dernièrement, a procédé au choix des entreprises après consultation des devis. Ont été retenues: les entreprises Agravier, pour les travaux de plâtrerie peinture - Sibend, électricité - Chaberd Bernard, menuiserie - Duc, chauffage.

Il convient de signaler que le chauffage sera au gaz et qu'une citane extérieure sera installée. En ce qui concerne le lot menuiserie, les faux plafonds ne seront probablement pas réalisés dans cette tranche. Il avait été demandé par ailleurs une étude en double vitrage, abandonnée en raison de son caractère onéreux. Tous ces travaux seront réalisés pendant l'été 1982.

Garage communal:

Un nouveau projet comportant les modifications demandées par les membres du conseil a été établi. Ces modifications conviennent à la totalité des membres qui acceptent de donner une suite favorable à ce projet.

Ramassage des ordures ménagères

Le contrat avec MOS expire le 30 juin. MOS avec l'entreprise 26-38 ont été contactés pour établir des propositions de prix. L'Ent. 26-38 a été, elle effectuera un ramassage une fois par semaine, ce jour pourrait être

le jeudi. De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement.

Électrification :

Un projet d'installation d'un transformateur avait été établi pour le hameau de la Bressonnière, jusqu'alors desservi par le transformateur de Beauregard. La ligne emprunterait le tracé existant, le hameau de la Pascalière serait desservi depuis ce nouveau transformateur. Coût des travaux 120.000 F. Il sera fait un emprunt auprès du Syndicat Intercommunal d'Électricité de Beauregard, pour la participation communale qui s'élève à 18.000 F. Ces travaux seront réalisés très prochainement.

Collecte des verres :

Les containers ne sont plus fournis gratuitement, chaque container coûte 4200 F. HT. Le conseil préfère renoncer à l'achat de ces containers et conseille à la population d'utiliser, dans la mesure du possible, ceux situés à Chatusang, Bourg de Peage. Eymoux.

Questionnaire zonage :

Environ 150 questionnaires ont été distribués. A la date de la réunion 72 formulaires ont été retournés, soit près de 50%. Il semble que ce questionnaire ait recueilli un certain intérêt. Toutes les annotations, observations sont lues ainsi que les réponses à chaque question et le C.M. constate que tout le monde est d'accord (en grande majorité) pour maîtriser la construction; cependant chacun a pensé de régler un cas personnel.

Une commission composée de plusieurs C.M. se réunira en mairie samedi 24 avril à 10 H 30. Cette commission aura eu le temps de procéder à un examen plus approfondi des résultats et des annotations. Le résultat complet du questionnaire sera communiqué de manière détaillée à la population prochainement.

Questions diverses

Emploi partiel secourier de mairie : A la date de la réunion, les résultats du test de sélection du 2 avril ne sont pas parvenus à la mairie.

Demande de certificat d'Urbanisme :

Une demande de révision d'avis sur un C.U. est sollicitée auprès de la mairie. Le conseil maintient son opinion de ~~favorable~~.

Entretien :

Il sera demandé à l'Agent communal de procéder à un rafraichissement de peinture pour : l'entourage du Monument aux Morts de Beauregard - l'entourage de la statue de Beauregard - la porte métallique d'accès Est de l'église de Beauregard - la porte principale de l'église de Beauregard, (venis) Le Maire lève la séance à 22H 40.

— du dit —

salle polyvalente
aux écoles de
Beauregard.

Demande de subvention
arrivée à Bé) le 29.4.82.

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de la transformation des deux salles inutilisées (deuxième classe et cantine), en salle polyvalente, au village de Beauregard,

Cette salle permettrait aux élèves de faire dans de meilleures conditions, des activités gymniques, danses, activités d'éveil, travaux manuels, projections de films et diapositives.

En dehors des classes elle pourrait également servir de salle de réunions pour les personnes âgées, Associations de jeunes et diverses activités. (Une entrée indépendante coté rue permet l'accès à cette salle sans traverser les locaux scolaires.)

Monsieur le Maire présente le devis de ce projet :

Plâtrerie - peinture	25.417,00	HT
Menuiserie	32.907,22	-
Chauffage	27.870,75	-
Sanitaire	3.691,00	
Electricité	<u>11.946,00</u>	
	101.831,97	HT.

M. le Maire propose de solliciter une subvention du Fonds Départemental Scolaire.

Le C.M. après avoir délibéré,

Accepte les devis présentés,

Sollicite une subvention du F. D. S,

les crédits nécessaires sont votés en partie sur le budget primitif et le solde sera prévu sur le budget supplémentaire 82, article 232.

— du dit. —

création d'un poste
d'Agent de Bureau
Dactylographe.

Arrivé en
préfecture le
27 avril 1982

Le Conseil Municipal après avoir considéré l'augmentation démographique de la commune et l'accroissement constant des tâches administratives.

Decide la création d'un emploi d'Agent de Bureau Dactylographe de 6 heures par semaine.

Cet emploi est créé pour une période de un an, afin de pouvoir apprécier la réalité et la nécessité de l'emploi permanent.

les crédits sont prévus à l'article 610 du budget.

Hellès
Baller
Mottet
Garsan

30 août 1972.

Compte rendu

Membre absent excusé: M^r MOTTET Roland.
Début de la séance à 20h45.

Le Maire demande au Conseil de traiter les questions diverses en début de réunion pour pouvoir se consacrer ensuite au grand dossier du logement.

Avant projet d'école maternelle

Trois communes (Faillaus, Eyquem, la Baume) souhaiteraient la création d'une école maternelle intercommunale en un endroit central qui serait l'Écaunière. Le Conseil Municipal de Beaumgard, consulté après la première réunion soucieux à cette initiative (33 enfants sur la commune, ont moins de 6 ans) et demande à être associé à l'étude de l'avant-projet de cette construction foyer rural.

Une petite discussion s'instaura sur l'opportunité d'une installation destinée à favoriser la cuisine en cas de préparation de repas, seraient souhaitables, un chauffe-eau, un réfrigérateur et une cuisinière. Rien, cependant, n'est décidé au cours de cette réunion, les avis étant partagés sur le lieu où pourrait être installé le matériel...

Questions diverses

- Affichage: Pour permettre l'affichage de tout autre article ou manifestation (n'entrant pas dans le cadre communal), un panneau d'affichage sera apposé dans chaque section. L'emplacement pourrait être l'abri de cas communal.

- Emploi susténiat de mainie : Mell DÉPIT
Dominique a été embauchée à compte du mois de mai à raison de 6 heures par semaine dans chaque commune (Fathaus et Beauegard).
- Travaux école de Beauegard : Montant total H. T des devis : 101 000 F. La demande de subvention auprès du FSD a été faite.
- Divers : Accord pour un permis de construire d'un hangar agricole à Meymaus.
Pour indemniser l'agent receveur, il est proposé de lui accorder 200 F en tous d'absence.
- Déneigement 81.82 : Il y eut 6 heures de travail. Le conseil décide d'augmenter le montant horaire.

ZONAGE SIMPLIFIÉ

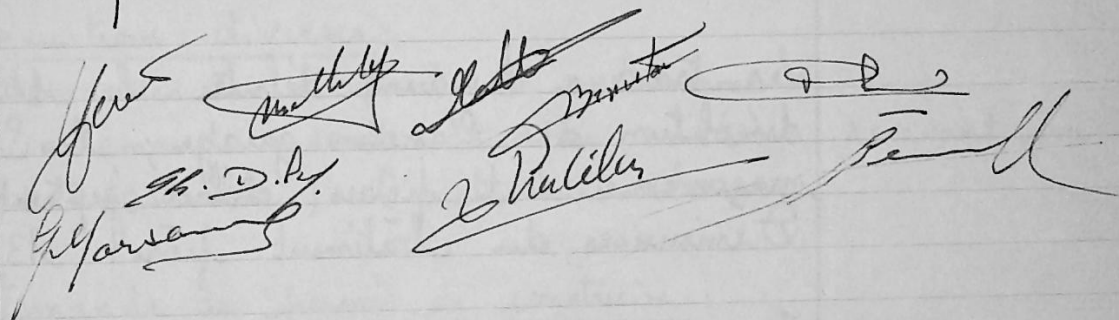
Les résultats complets du questionnaire sont affichés prochainement sur les panneaux communaux. Le Maire présente les résultats de l'enquête, ce qui permet d'aborder très rapidement la discussion. En grande majorité, la population trouve le zonage normal et justifié. De nombreuses personnes souhaiteraient toutefois des dérogations pour les fils d'agriculteurs ou propriétaires. Le conseil admet bien que certains aménagements peuvent être faits dans le zonage actuel. Cependant le conseil municipal se refuse à accorder des dérogations à chaque cas particulier: ce serait une politique de coup par coup qui pourrait être critiquée, malgré tout, de favoritisme et d'injustice. La discussion se prolonge autour du projet existant. Sur Beauegard, il semble opportun de resserrer la zone actuelle qui pourrait être augmentée par 2 ou 3 parcelles entre la Pascalière et la Brossonière. En ce qui concerne Meymaus, deux zones constructibles pourraient être proposées, l'une sur Lauzet et l'autre près du village sur plus du projet de lotissement. Cependant, il convient de signaler

qu'un point essentiel reste à régler sur Feymaus : celui de l'assainissement. Le développement de la zone constructible (et du lotissement) du village de Feymaus ne peut réellement passer que par la réalisation d'un assainissement correct.

Le Maire prendra contact avec la DDA et la DDE prochainement, pour proposer et étudier les éventuelles modifications. La construction a été "analysée" pendant deux ans sur la commune. Ces modifications pourraient débloquer cette situation, sans pour cela apporter - évidemment - une solution pour chacun.

Mais l'intérêt d'une collectivité ne peut pas passer par l'intérêt de chacun.

Le Maire lève la séance à 23h45.



23 juin 1982

Compte rendu

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 23 juin 1982 à 20h30.

Absents : Jean Belley

Projet d'école maternelle :

Suite à la réunion des maires des 4 communes concernées, le Conseil Municipal décide de procéder à une enquête préalable qui permettra de mieux connaître le montant du coût et des charges pour chaque commune et les besoins et motivations de chaque famille concernée.

Travaux école de Beauregard :

La dernière réunion de chantier a eu lieu le samedi

19 juin. Les travaux débuteront vers le 1er juillet. Ce chantier sera terminé impérativement avant le 31 août 1982. Les entreprises retenues sont Agronier, Chabert, Duc et Sibaud.

Travaux garage communal à Meymans :

La réunion de chantier a eu lieu également le samedi 19 juin 1982. Les offres de prix ont été dépouillées en mairie le samedi 12 juin.

Ont été retenues les entrepreneurs suivants :

Maçonnerie :	Fichel Champy	of. du lot	82 482,79	TTC
Charpente. Boiserie :	Roger Fortas	"	63 574,67	"
Plomberie Zinguerie :	Jacques Chatelan	"	5 597,18	"
Electricité :	Henri Sibaud	"	6 612,65	"

soit un total TTC de 158 267,29 F

Les travaux devaient débuter le 16 août par la démolition de l'ancien garage ; les travaux de maçonnerie sont prévus début septembre.

Dimensions du bâtiment prévu : 13,50 x 7,40 m.

Zonage simplifié

Le Maire a contacté la DDE et la DDA pour une prochaine réunion en vue de proposer les modifications du zonage souhaitées par le Conseil Municipal. Aucune réponse n'est parvenue à ce jour. Il demeure néanmoins toujours le problème du lagunage pour le village de Meymans.

Le Conseil Municipal décide de reprendre contact avec la propriétaire, afin de tenter de trouver un compromis pour accélérer les démarches, et par là même débloquer une situation qui s'éternise.

Ramassage des ordures ménagères

La révision des rôles pour le ramassage des ordures ménagères est effectuée au titre de 1982.

Il est rappelé à tous les habitants que les ordures ménagères seront collectées à partir du 8 juillet 1982 par les établissements 26/38. Le contrat liant la municipalité à cette société a été signé pour 3 ans à compter de cette date.

Le ramassage sera effectué une fois par semaine, le jeudi à partir de 12 heures, toute l'année :

A l'occasion d'une précédente réunion, les tarifs avaient été modifiés ainsi qu'il suit :

1 personne : 65 F

2 personnes : 105 F

3 personnes et plus : 155 F

Résidence secondaire : 130 F

Questions diverses :

Demandes de certificats d'urbanisme :

2 demandes sont étudiées ; l'une recevant un avis favorable, l'autre des réserves.

Demande de permis de construire :

Trois demandes ~~de~~ sont étudiées : l'une pour un bâtiment à vocation agricole : favorable.

l'une pour un abri de jardin (10 m²) : favorable

l'une pour la construction d'un garage : favorable avec annotations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 H 45.

— du dit —

Travaux de
voirie
F. D. A. C
entretien
programme 1982

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'une subvention de 40599 F a été allouée à la commune sur les crédits de la tranche "Entretien" du Fonds Départemental d'aide aux communes (F. D. A. C. entretien), programme 1982.
Le Conseil Municipal a pu en avoir délibéré, prend acte de la subvention accordée et s'engage à exécuter les travaux d'entretien correspondants.

Ramassage des
Ordures ménagères
Approb. du
cahier des charges,
avec l'entreprise
26/38

Arrivée 28.6.82

le 23 juin 1982.
Absents : Belley & Liette.

Monsieur Chabert Joël a été élu secrétaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que le contrat passé avec l'Entreprise Monin Ordures Service, vient à expiration au 30 juin 1982.

Après avoir contacté plusieurs entreprises, l'entreprise Collecte 26.38 de Chatusange le Goubet, étant la moins disante, elle-ci a été désignée.

Il est donné lecture du cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
- décide de confier le ramassage des Ordures à l'Entreprise 26.38 de Chatusange le Goubet,
- approuve le cahier des charges,
- le service prendra effet au 1^{er} juillet 1982,
- les crédits sont prévus sur le budget 1982, article 632.

- du dit -

Construction d'un
garage-atelier
Spécifié négocié
Demande de
subvention

Arrivée préfecture
le 5 juillet 82

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, le projet de construction d'un garage-atelier, (garage du camion communal, tracteur-matériel de voirie plus atelier pour l'employé communal) d'un montant de 158.267,29 TTC.

Le projet a été confié à Monsieur Clément auprès des Entreprises susceptibles de réaliser les travaux a donné les résultats décrits dans le Procès Verbal d'ouverture des plis ci-joint :

Après discussion le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

lot n° 1 : maçonnerie - M ^r Champy Michel	82 482,79 TTC
lot n° 2 : charpente couverture menuiserie M ^r Martas Roger	44 993,87 =
lot n° 3 : zinguerie plomberie M ^r Chaleban Joël	5 597,18 =
lot n° 4 : fermetures M ^r Martas Roger	18 580,80 =
lot n° 5 : électricité M ^r Sibaud Henri	6 612,65 =

Total TTC 158,267,29

- de passer avec ces mêmes entreprises un marché négocié
 - une lettre de commande sera établie par M. Clément en règlement du montant de ses honoraires,
 - d'inscrire au budget 82, les crédits nécessaires à l'article 232,
 - autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au marché.
- Sollicite une subvention du Conseil ^{général} ~~Municipal~~.

- du dit -

Annulation de titres sur rôles des ordures ménagères

Arrivée préfecture le 9/07/1982

A la suite de l'état de développement des rôles au 31 décembre 1981, (provenant de la Recette - Perception) sur les rôles des ordures ménagères, le Conseil Municipal décide d'annuler les titres suivants, article 8280, crédits prévus sur le budget primitif 1982.

Année 1979:

Titre n° 8, Belle Jean Pierre; 50 F. irrécouvrable
 Titre n° 46, Delhomme Martine; 80 F. adresse inconnue
 Titre n° 112, Revot Jean Claude; 100 F. imposé à tort

Année 1980:

Titre n° 49, Delhomme Martine; 80 F. adresse inconnue

Année 1981:

Titre n° 90, Fagiotta Jean Marie; 50 F. décédé, sans héritier, sans actif.

Mercredi 7 juillet

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le mercredi 7 juillet 1982 à 14H30, en présence des représentants de la DDE - DDA.
 Cinq membres étaient absents: MRS MOTTET JP, MOTTET R.

Bénistant R. Darlay E. Melle BELLEY.

La discussion portait sur une modification du zonage suite à la décision du Conseil Municipal du 30 avril 1982.

En ce qui concerne Beauregard, la zone constructible est augmentée au Hameau de la Pascalière et de quelques parcelles permettant de limiter les constructions à l'intérieur d'un triangle Bressionnière, Pascalière et village.

Au niveau de Meymans, quelques parcelles au Nord du village sont proposées en zone constructible. Cette extension relativement faible devrait permettre un redémarrage de la construction dans l'attente de voir tous les problèmes relatifs au lagunage et au lotissement résolus. La réunion s'achève à 18 heures.

Juste dalle
M. Darlay
M. Bressionnière
M. Pascalière

Vendredi 20 août 1982.

Compte rendu

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 août 1982, à 20h30. Étaient absents: Melle Belley Liette, M. Hottet J. Pierre et Reynaud André.

Travaux école de Beauregard.

Le Maire avait convoqué les membres du Conseil Municipal à l'école de Beauregard afin de juger de l'état d'avancement des travaux.

La plus grande partie des aménagements à apporter à la salle a été réalisée. La dernière semaine du mois d'août devrait permettre l'intervention des peintres et la fin des travaux de maçonnerie et de plomberie. Compte tenu de la prochaine rentrée scolaire, la peinture de la salle de classe sera effectuée ultérieurement. Il semble que, au vu de l'état actuel des travaux,

la nouvelle salle sera terminée dans la première quinzaine du mois de septembre.

Projet de construction d'une école maternelle

Une consultation sommaire a été faite auprès des familles susceptibles d'être concernées par ce projet, qui, rappelons-le, pourrait regrouper Jaillans, Eymouse, la Baume d'Hostun et Beauregard. Il ressort - à la lecture des réponses - que le projet recueille l'assentiment de la majorité des familles concernées. Une information commune des différents conseils municipaux est souhaitable et ce n'est qu'à la suite d'une analyse complète (coût financier, incidences budgétaires, répartition des charges de fonctionnement etc...) que ne pourra être prise la décision.

Ordures ménagères:

Plusieurs petits problèmes ont déjà été signalés avec l'entreprise 26/38. Cette semaine, le ramassage a surpris une partie de la population en se faisant le matin ou en tout début d'après-midi, alors qu'il avait été prévu que la collecte s'opérerait le jeudi à partir de 12h sur la totalité de la commune. Le Maire interviendra une nouvelle fois auprès de 26/38. Le Maire lève la séance à 22H 20.

du dit

Election chambre
d'agriculture
Nomination d'un
délégué
Reçu par le
31-08-1982

Monsieur le Maire communique au Conseil la circulaire de Monsieur le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales de la Chambre d'Agriculture. Il s'agit de nommer un délégué: Après avoir délibéré, le Conseil désigne: Monsieur Bénistant Raymond.

du dit

Révision listes
électorales du
C. des P. d'hommes
Nomination

Monsieur le Maire communique au Conseil la circulaire de Monsieur le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales au Conseil des P. d'hommes.

Reçu Préf
le 31.08.1982

Il s'agit de nommer des délégués.
Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne :
Un employeur membre titulaire : M. Echinard Maurice
Un employeur membre suppléant : néant
Un salarié membre titulaire : M. Vallat Georges
Un salarié membre suppléant : Mme Favron Hélène

Travaux de
Voie FDAC
entretien
Program. 1982

(23 juin 1982) du dit

Arrivé préf.
le 9.07.1982.

Pour ce le Maire expose au Conseil Municipal, qu'une subvention de 40 599 F a été allouée à la commune sur les crédits de la tranche "entretien" du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (F. D. A. C. entretien), programme 1982.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, prend acte de la subvention accordée et s'engage à exécuter les travaux d'entretien correspondants.

M. Echinard
M. Vallat
Mme Favron

Compte rendu

Vendredi 24 septembre 1982

La séance débute par la lecture du compte rendu de la précédente réunion en date du 20 août 1982.

Excuse M. Marsanne

Travaux salle de Beauvieux.

Les travaux sont terminés. Demeurent seulement la fin du nettoyage et la fermeture du petit local, travaux qui seront réalisés par l'agent communal. Un vin d'honneur sera servi à l'occasion de l'inauguration dont la date sera fixée ultérieurement.

Cette salle sera réservée à un usage scolaire, durant l'horaire scolaire - Elle sera cédée gratuitement aux associations de la commune sur simple demande. Seuls les habitants de la commune pourront la louer à usage personnel pour la somme de 100 F.

Au budget supplémentaire, le Conseil Municipal décide de prévoir une somme pour l'achat d'une trentaine de chaises

Compte Administratif 1981

Dépenses fonctionnement : 359 224,89

Recettes fonctionnement : 564 147,96

~~Dépenses~~ D'où un excédent de fonctionnement de : 204 903,07

Dépenses d'investissement : 144 767,39

Recettes d'investissement : 161 277,39

D'où un excédent d'investissement de : 16 510,00 F

Dans ces recettes d'investissement figurent la subvention pour la rénovation de l'école (et du logement) de Meymaux : 16 510,00 F, la subvention pour les travaux ayant eu lieu à la Prairie : 20 000,00 F

Le premier adjoint fait procéder au vote du Compte Administratif : celui-ci est approuvé sans réserves.

Budget supplémentaire 1982

Aux prévisions ~~supplémentaires~~ primitives de 505 760 F, s'ajoutent 228 732 F de recettes de fonctionnement.

(A signaler l'augmentation due au relèvement du tarif des ordures ménagères et une subvention du FDAC Entretien).

11 000 F sont nécessaires pour les dépenses de fonctionnement, le reliquat soit 217 732 F sont virés en section d'investissement pour laquelle le montant des prévisions du budget supplémentaire est de 281 483,00 F

A signaler :

- 60 000 F pour les travaux de l'école de Beauregard pour lesquels 50,000 F avaient été prévus au primitif.
- 152 000 F pour le garage communal pour lesquels seuls 30 000 F avaient été prévus.
- 55 000 F au SIVM pour les travaux de voirie réalisés cette année.

- 2400 F pour l'achat de chaises pour la salle de Beauregard.

Questions Diverses:

Projet de construction école maternelle: Une réunion avec les conseillers municipaux des quatre communes concernées se tiendra à la mairie de Beauregard vendredi 01 octobre à 20H30. Cette réunion devrait être décisive pour l'adoption ou l'abandon de ce projet de maternelle intercommunale.

Zonage: La DDE et DDA ont adressé le nouveau projet de zonage. Celui-ci tient compte des modifications souhaitées à la suite du questionnaire.

Corbillard intercommunal: Les frais de corbillard avaient été fixés à 130 F en 1972. L'ensemble des communes décide de porter ce tarif à 350 F.

Bouches d'incendie: Il sera demandé renseignements sur le coût d'installation de bouches à incendies dans les quartiers excentrés. Au quartier de la Pressonnière, malgré la demande, celle-ci ne pourra être satisfaite, les canalisations d'adduction d'eau se trouvant trop faibles (80 mn dimensions minimum requises; 100mn).

Permis de construire: Avis favorable pour une demande d'exploitant agricole de Meymaux.

Ravageage des textiles usagés: L'ADJHP (Association Départementale pour l'Intégration des Handicapés Physiques) organise une collecte de vêtements usagés. Des sacs prévus à cet effet pour être retirés à la Mairie ou à Beauregard et rendus à la Mairie avant le samedi 02 octobre.

du dit

Zonage simplifié
 Approbation

Reçu le 12.10.82

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- la délibération du 14 mars 1980 portant approbation du projet de zonage simplifié et sa réglementation;
- la délibération du 20 février 1981 modifiant le projet;

Un nouveau plan de zonage est présenté au Conseil Municipal élaboré en collaboration avec la DDE et la DDA. Celui-ci porte de nouvelles modifications, agrandissements de la zone constructible tant sur Beauregard que sur Eymaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de zonage simplifié qui prendra effet le 25 septembre 1982.

_____ du dit _____

Corbillard
intercommunal
 Révision des
 prix

Reçu le 12.10.82

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 avril 1954, décidant l'achat en commun d'un corbillard automobile par les communes de : Hostun - Eymaux - Beauregard Baret - Jaitlaux - La Baume d'Hostun.

Il expose que Monsieur Bertrand Georges, concessionnaire demande une augmentation du prix des services du corbillard.

Monsieur le Maire fait remarquer que les tarifs actuels sont pratiqués depuis le 1er janvier 1972 et qu'un réajustement paraît nécessaire.

Il présente à l'Assemblée un projet de convention qui sera ~~présenté~~ passé entre les cinq communes sus-visées et Monsieur Bertrand Georges, concessionnaire, et qui prendra effet à compter du 1er novembre 1982. Les tarifs seront les suivants :

- Transports des corps à l'intérieur des cinq communes du domicile au cimetière en passant par l'église s'il y a lieu ou tout autre lieu de culte
 Prix : 350 F.

- Transports des corps à l'extérieur des cinq communes

Preix à la libre initiative de Monsieur Bertrand. Toutefois celui-ci devra verser pour chaque troupeau à l'extérieur une somme forfaitaire de 150 F. à la caisse du Receveur Municipal; représentant le coût de la location du corbillard intercommunal et des accessoires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vu les explications de Monsieur le Maire Considérant que les tarifs pratiqués actuellement doivent être revalorisés.

Approuve la nouvelle convention dans tous ses détails et autorise M. le Maire à la signer.

_____ du dit _____

Concession
cimetière
Reprise

reçu le 12.10.82

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Monsieur Junillon René demeurant à Chatusauge le Goubet a fait l'acquisition le 10 décembre 1981 à la commune de Beauregard-Baret d'une concession de terrain au cimetière de Beauregard de 5 m² à 100 F le m² = 500 F

Celui-ci par héritage reçoit un emplacement au cimetière de Beauregard Baret et de ce fait cette acquisition du 10 décembre 1981 fait double emploi.

Monsieur Junillon demande au Conseil Municipal de lui reprendre cette concession.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de rembourser ~~ette somme~~ à Monsieur Junillon la somme de 500 F correspondant à cette concession de terrain. Les crédits sont prévus à l'article 69.

_____ du dit _____

Salle de réunion
école de Beauregard
Tarif des locations

reçu le 12.10.82

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs de location pour la salle de réunion de Beauregard-Baret.

Il propose à l'Assemblée les tarifs suivants:
Sociétés locales: Lotos au jeu de sociétés, etc...
gratuit.